

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Rejeté

AMENDEMENT**N ° DN231**

présenté par
Mme Marianne Dubois

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 274 par la phrase suivante : « A terme, la montée en puissance du service militaire volontaire serait souhaitable afin d'offrir davantage d'opportunités d'insertion socioprofessionnelle aux jeunes les plus en difficulté. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

D'abord mis en œuvre à titre expérimental à partir du 1er septembre 2015, le service militaire volontaire s'est révélé être un véritable succès et a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2018. Alliant insertion professionnelle et immersion militaire, le SMV est une réponse pertinente et adaptée aux besoins et aux aspirations de nos jeunes.

Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans de nationalité française résidant en métropole. Il comprend un parcours de formation militaire élémentaire, une remise à niveau scolaire, du sport, une formation aux premiers secours, une formation civique et la possibilité de passer son permis de conduire et une formation professionnelle. La solidité des partenariats noués avec l'éducation nationale, les missions locales, Pôle emploi, les centres AFPA régionaux et de nombreuses entreprises sont à l'origine de ce succès.

Ce succès est aussi le témoin de la forte aspiration à l'engagement de notre jeunesse. L'État doit répondre à cette aspiration en développant massivement ce dispositif pertinent au vue des défis de notre société.

De nouveaux centres pourraient être ouverts afin d'assurer un maillage du territoire satisfaisant, afin de former davantage de volontaires.